

## Modalités de Contrôle des Connaissances 2022 - 2026

OUVERTURE SEPTEMBRE 2022

Licence 3 Sciences de l'Education et de la formation P. enseignement et éducation scolaires (Licence générale) - EDU1L3 VET [211]

### Session 1 et 2

Codes	UE	Intitulés	Mutualisation - porteur	ASSOCIATIONS CODES AOF	Régime	Session 1									Session 2			Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures TP	VOLUME HORAIRE	Crédits
						ECI			CC			CT			CT								
						Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 26h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagés (2 minimum)	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	durée	Part CT						
<b>3EDU1S5</b>		<b>Semestre 5</b>																				<b>30,0</b>	
<b>3EDU1L1</b>	<b>UE 1</b>	<b>CONNAISSANCE DES PUBLICS</b>		<b>UE1</b>																		<b>50h</b>	<b>6,0</b>
Y3SEFIG	obligatoire	Analyse des compétences sociales	Sciences de l'éducation	M.3SE12	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
Y3SEHAN	obligatoire	Besoins éducatifs et environnements (Handicap)	Sciences de l'éducation	M.3SE62	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
<b>3EDU1L2</b>	<b>UE 2</b>	<b>LES CONTEXTES EN EDUCATION</b>		<b>UE4</b>																		<b>50h</b>	<b>6,0</b>
3SESYE	obligatoire	Les systèmes éducatifs	Sciences de l'éducation	3SEE42	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50 %	écrit	3h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
3SEDP1	obligatoire	Dispositifs et pratiques instrumentées	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	13h	12h		25h	3,0
<b>3EDU1L3</b>	<b>UE 3</b>	<b>METHODES D'ANALYSE ET DE RECHERCHE</b>		<b>UE5</b>																		<b>50h</b>	<b>6,0</b>
3EDU1L3X		Choix analyses de l'activité																					
3SEAA2	Obligatoire	tous sauf CPE Analyses de l'activité du travail enseignant	Sciences de l'éducation	M.3SE22	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	12h	12h		24h	3,0
3SEAA2		Option CPE uniquement Analyses de l'activité du travail social	Sciences de l'éducation	M.3SE22	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	12h	12h		24h	3,0
EDU1L30		Initiation à la recherche																					
Y3SEIRE	obligatoire	Initiation à la recherche en sciences de l'éducation 1	Sciences de l'éducation	M.3SE21	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				oral ou dossier			3	4h	22h		26h	3,0
<b>3EDU1L4</b>	<b>UE 4</b>	<b>TECHNIQUES ET METHODES</b>		<b>UE2</b>																		<b>50h</b>	<b>6,0</b>
Y3SEMCN4	obligatoire	Module compétences numériques 4	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				pratique	2 minimum	100 %				écrit	1h00	100 %	2		14h		14h	2,0
Y3SETAE	obligatoire	Techniques d'argumentation en éducation	Sciences de l'éducation	M.3SEE52	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				écrit	3h00	100 %	2		12h		12h	2,0
Y3SECLE		Compétences en langues étrangères																1					
3SEANGLS	1 AU CHOIX	Anglais	Sciences de l'éducation	M.3SEAN5	Normal Salarié				écrit/oral	2 minimum	100 %				écrit	2h00	100 %	2		24h		24h	2,0
3SEESPAS		Espagnol	Sciences de l'éducation	M.3SEES5	Normal Salarié				écrit/oral	2 minimum	100 %				écrit	2h00	100 %	2		24h		24h	2,0
YHSSALS		Allemand	UFR HSS	M.HSSALS	Normal Salarié		écrit et oral	4	4									2		24h		24h	2,0
<b>3EDU1L5</b>	<b>UE 5</b>	<b>ENJEUX DU TRAVAIL ENSEIGNANT 3</b>		<b>UE3</b>																		<b>50h</b>	<b>6,0</b>
<b>3EDU1L53</b>		<b>CHOIX UES L3 S5 (3EC SE ou prépro AED)</b>																				<b>50h</b>	<b>6,0</b>
3EDU1L5X		Liste à choix UES																					
Y3SEMAT	Obligatoire	tous sauf CPE Enseigner les mathématiques à l'école	Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Lettres	M.LEM4A	Normal Salarié				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50 %	écrit	2h00	100 %	3	12H	12h		24h	3,0
Y3SEQUI		Option CPE uniquement Questions vives de l'intervention sociale	Sciences de l'éducation, sociologie		Normal Salarié					écrit	2h00	100 %				écrit	2h00	100 %	3	12h			12h
3EDU1L50		Liste obligatoire UES																					
3SEPRO1	obligatoire	Problématiques professionnelles dans l'éducation nationale	Sciences de l'éducation	M.3SE51	Normal Salarié				écrit	2 minimum	100 %				dossier		100 %	3	24h			24h	3,0
3SEACC1	obligatoire	Accompag à la recherche des stages en établissements scola	Sciences de l'éducation		Normal Salarié															2h		2h	
YSEAE55	sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage Filé	Sciences de l'éducation		Normal Salarié				dossier ou portfolio		100 %				oral ou dossier		100 %	6		12h		12h	6,0

3EDU156		Semestre 6																			30,0					
3EDU1L6		UE 6	PROBLEMATIQUES EDUCATIVES DES INTERACTIONS	UE 6																		50h	6,0			
Y3SEACS	obligatoire	Figures de l'enfance : diversités culturelles		Sciences de l'éducation	M.3SE11	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	13h	12h		25h	3,0		
Y3SEDYP	obligatoire	Dynamiques partenariales		Sciences de l'éducation	M.3SES32	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100%	3	13h	12h		25h	3,0		
3EDU1L7		UE 7	PEDAGOGIES EN QUESTIONS																				50h	6,0		
3SEPEA	obligatoire	Pédagogies alternatives		Sciences de l'éducation	3SEE91	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	13h	12h		25h	3,0		
3SEFTE	obligatoire	Fondements et techniques de l'Education nouvelle		Sciences de l'éducation	3SEE41	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	13h	12h		25h	3,0		
3EDU1L8		UE 8	ANALYSES DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES DANS LE SCOLAIRE		UE 9																		50h	6,0		
3SEASP1	obligatoire	Analyses des situations professionnelles en stage		Sciences de l'éducation	M.3SE72	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100%	3	13h	12h		25h	3,0		
YSEDIP	obligatoire	Discours et identités professionnels		Sciences de l'éducation	M.3SE61	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	3	19h	6h		25h	3,0		
3EDU1L9		UE 9	METHODOLOGIE ET RECHERCHE EN EDUCATION																				50h	6,0		
Y3SEMER	obligatoire	Méthodologie de recherche en sciences de l'éducation 2		Sciences de l'éducation	M.3SE71	Normal Salarie				écrit	2 minimum	100 %				oral ou dossier		100%	3	4h	22h		26h	3,0		
3SEME01	obligatoire	Méthodologie de l'oral en éducation		Sciences de l'éducation	3SEE82	Normal Salarie				oral	2 minimum	100 %				oral		100%	3		24h		24h	3,0		
3EDU1L10		UE 10	ENJEUX DU TRAVAIL ENSEIGNANT 4																				50h	6,0		
3EDU1L11		CHOIX UE10 L3 S6 (3EC SE ou prépro AED)																					1	50h		6,0
3EDU110X		Liste à choix UE10																								
code à créer pour les SE suite à démutualisation avec les Lettres	Obligatoire	tous sauf CPE	Didactique du français		Lettres Sciences de l'éducation	M.3LEM9B	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	2h00	50%	écrit	2h00	100%	2,5	13h	12h		25h	2,5	
		Option CPE uniquement	Démarche de projet dans le travail social		Sciences de l'éducation Sociologie	M.3SES81	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100 %		13h	12h		25h	2,5	
3EDU1L10		Liste obligatoire UE10																								
3SEETH	obligatoire	Ethique en éducation		Sciences de l'éducation	3SEE92	Normal Salarie				écrit	2 minimum	50 %	écrit	3h00	50%	écrit	3h00	100%	2,5	13h	12h		25h	2,5		
3SE1STAG	obligatoire	Stage (2 semaines obligatoires (48h à 70h, lien avec Scolarité et calendrier de l'INSPE, convention DSDEN)		Sciences de l'éducation	M.3SE101	Normal Salarie	Evalué dans l'UE 8										1			1,0						
YSEAES6	sur sélection	Accompagnement AED prépro 1er degré + stage filé		Sciences de l'éducation		Normal Salarie				dossier ou portfolio		100 %				oral ou dossier		100%	6		12h		12h	6,0		
EGEC6	facultatif	Reconnaissance de l'engagement étudiant		UFR HSS	REE6	Normal Salarie																				1 surnuméraire

Prépositionnement des étudiants dans les groupes  
Choix de langues à l'année

**Règles de compensation spécifiques à la Licence en Sciences de l'Education:**

Les règles de compensation sont les suivantes :

e.1 – au sein d'une unité d'enseignement

La compensation s'effectuera entre les éléments constitutifs qui la composent et sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés.

e.2 – au sein d'un semestre

Sur la base d'une moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, en tenant compte le cas échéant des coefficients qui leur sont affectés, et en fonction du choix opéré par la composante, la compensation s'effectuera entre des UE constituant un regroupement cohérent d'UE.

Les regroupements d'UE s'effectueront comme suit : les 3 UE disciplinaires d'une part et les 2 UE de personnalisation/préprofessionnalisation et de compétences transversales d'autre part,

e.3 – entre 2 semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6)

La compensation s'effectuera entre les regroupements cohérents d'UE.

**Modalités d'obtention du statut AJAC (AJourné mais Autorisé à Continuer) pour la Licence Sciences de l'Education:**

i.1 – lorsque la compensation s'opère entre les UE d'un regroupement cohérent d'UE

Un étudiant qui n'a pas validé sa L1 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure. Un étudiant qui n'a pas validé sa L2 mais ayant obtenu la moyenne à toutes les UE contenues dans le regroupement des UE disciplinaires est autorisé s'il le souhaite à s'inscrire dans l'année supérieure, à condition d'avoir validé sa L1.